

Contre la liquidation du site de Bergerac

A la dernière réunion du Comité d'Entreprise de Bergerac NC (BNC) filiale du Groupe SNPE (propriété de l'Etat) a été annoncée la mort de notre entreprise et la vente du site de Bergerac à une société privée espagnole, Maxam.

Le démantèlement du Groupe SNPE, volonté politique et idéologique de privatiser d'un seul homme, Nicolas Sarkozy, relayé par les godillots parlementaires de l'UMP est en cours.

Bergerac NC leader sur le marché des nitrocelluloses à usage industriel durant des années a connu des pertes au cours des derniers exercices. Soutenue financièrement par le Groupe, la société pouvait sortir la tête de l'eau sans les erreurs de gestion des équipes dirigeantes et avec la volonté politique et économique de s'en sortir.

Aucun investissement productif véritable n'a été réalisé, aucune innovation industrielle n'a été recherchée. On a laissé lentement mourir l'entreprise. « Quand on veut tuer son chien... ».

L'amertume des salariés est grande, l'émotion est vive. 110 emplois sont menacés, nous sommes sur un site sensible où la moindre erreur humaine se révélerait catastrophique. Nous souhaitons que le légitime désespoir des salariés ne conduise pas à l'irréversible.

Nous appelons l'ensemble des salariés à la solidarité, à l'union syndicale, au front uni face à l'agression d'une Direction restée sourde à tous nos avertissements et qui n'a trouvé qu'une réponse : l'arrêt de notre activité.

Que notre actionnaire, l'Etat prenne toutes ses responsabilités !

Christophe DAVID-BORDIER
Délégué syndical SUD